



PROCÈS VERBAL

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 22 AVRIL 2025 - PV N°37

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, DELTREUIL Valérie, BARIAU Marie, DI PIERRO José

EXCUSES :

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

La réunion se déroule de man.

Exploitation des feuilles de matchs - Journées du 14 au 20 avril 2025

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

Coupe du District

- 53277960 : Ribéracois CA 2 / Ent LIMENS Montrem 2
- 53277963 : Castellevequois JS 2 / Sarlat Marcillac 2

Terrains impraticables déclarés par l'arbitre :

D3 Poule A

- 28828829 : ES Périgord Vert / US La Bachellerie

Match à reprogrammer le 01/05/2025

Forfait d'une journée :

- 28829733: Ent Vanxain St Aulaye 2 / RC Chapelle Gonaguet 2

Point demi-finale Coupe Département Dordogne

Match N°53310612 Coupe Département Dordogne : As Neuvic St Léon / Es Boulazac

La Commission Sportive Seniors a transmis un mail aux deux clubs le jeudi 17/04 à 9h43 pour leur proposer de jouer le 1^{er} mai ou le 8 mai.

La commission a pris lecture du mail du club de l'ES Boulazac du vendredi 18/04 à 16h50,

La commission a pris lecture du mail du club de l'AS Neuvic St Léon du lundi 21/04 à 23h11,

Considérant que le club de l'ES Boulazac a un match le 3 mai à 19h en Régional 1, à l'extérieur, match avec un enjeu clé pour le maintien,

Considérant que la Commission Sportive Seniors ne peut résolument positionner un match en moins de 48h, déplacement compris,

Considérant que le club de l'AS Neuvic St Léon nous indique avoir un concours de pétanque le 8 mai,

Considérant que le motif évoqué par le club de l'AS Neuvic St Léon ne peut être considéré comme un évènement insurmontable en application des règlements,



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

f DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE

Instagram @DISTRICTFOOT24

Considérant que le club de l'AS Neuvic St Léon joue son match de championnat le dimanche 11 mai, à domicile, soit plus de 72h après la date proposée du 8 mai.

Considérant que la Commission Sportive Seniors n'a pas de visibilité sur la météo et doit ainsi garder une date libre le 24/25 mai pour éviter toute problématique de météo comme ce fut le cas le week-end du 19/20 avril,

Considérant qu'il ne peut être envisagé un report des finales de coupes ou de championnats,

Considérant la dernière journée de championnat de D1 le week-end du 1^{er} juin,

La Commission Sportive Seniors positionne, faute d'autres solutions n'ayant aucun impact sur le déroulé des compétitions départementales, la rencontre au jeudi 8 mai 2025.

Considérant l'évènement associatif du club de l'AS Neuvic St Léon, la commission fixe la rencontre à 17h (ou 18h), sur les installations de Neuvic St Léon, permettant ainsi au club de pouvoir réaliser leur manifestation, avec le match à domicile dans la continuité.

La commission informe qu'en cas d'arrêté municipal, la rencontre sera inversée.

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica